

CONSTITUTION INITIALE DES CADRES D'EMPLOIS

LE MAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

A la suite de la promulgation de la loi no 84-53 du 26 janvier 1984, une nouvelle construction statutaire a été engagée. Les statuts particuliers des cadres d'emplois de la filière administrative et ceux de la filière technique, ainsi que les décrets s'y rapportant, ont été publiés respectivement au Journal Officiel du 31 décembre 1987 et au Journal Officiel du 7 mai 1988.

Il est donc nécessaire de procéder à la constitution initiale des nouveaux cadres d'emplois.

Aussi, je vous propose, en premier lieu, les créations d'emplois suivantes (intégration du Secrétaire Général et des Secrétaires Généraux Adjointes) :

- 1 poste d'Administrateur Hors Classe,
- 2 postes d'Administrateur de 1ère Classe ;

et, en second lieu, les transformations d'emplois suivantes :

Situation ancienne	: Nombre : de : postes	Situation nouvelle	: Nombre : de : postes
Directeur de Service Administratif	11	Directeur Territorial de Classe Normale	11
Attaché de 2ème Classe	11	Attaché de 2ème Classe	11
Rédacteur Principal ...	3	Rédacteur Principal	3
Rédacteur	34	Rédacteur	34
Agent Principal	22	Commis Principal	28
Opérateur sur Ordinateur	3		
Agent d'Exploitation sur Ordinateur	3		

Situation ancienne	Nombre de postes	Situation nouvelle	Nombre de postes
Commis	55	Commis	55
Sténodactylographe	6	Agent Administratif Qualifié	7
Téléphoniste Principal	1		
Agent de Bureau Dactylographique	10	Agent Administratif	24
Perforateur et Vérificateur	1		
Téléphoniste	3		
Receveur Placier	6		
Agent d'Enquêtes	4		
Agent de Bureau	124	Agent de Bureau	125
Appariteur Enquêteur ..	1		
Adjoint Technique Principal	7	Technicien Territorial Principal	7
Agent Technique	24	Technicien Principal ...	25
Inspecteur de Salubrité	1		
Chef de Travaux	3	Agent de Maîtrise Principal	3
Surveillant de Travaux Principal ou Contremaître Principal Communal	13	Agent de Maîtrise Qualifié	13
Surveillant de Travaux ou Contremaître Communal	31	Agent de Maîtrise	31

Situation ancienne	Nombre de postes	Situation nouvelle	Nombre de postes
Technicien de l'Aménagement en milieu urbain	1	Agent Technique Principal	1
Dessinateur	5	Agent Technique Qualifié	30
Ouvrier Professionnel de 2ème Catégorie	25		
Ouvrier Professionnel de 1ère Catégorie	38	Agent Technique	38
Aide Ouvrier Professionnel	125	Aide Agent Technique ...	125
Chef de Garage	1	Chef de Garage	1
Conducteur de Transport en commun	6	Conducteur Spécialisé de 2ème Niveau	6
Conducteur d'Auto/Poids Lourds	6	Conducteur Spécialisé de 1er Niveau	6
Conducteur d'Auto de Tourisme	15	Conducteur	15
Chef Egoutier	1	Agent de Salubrité Qualifié	2
Chef Fossoyeur	1		
Eboueur	10	Agent de Salubrité	30
Agent de Désinfection	2		
Egoutier	12		
Fossoyeur	6		
Ouvrier d'entretien de la Voie Publique ...	12	Agent d'Entretien	12

LE MAIRE DONNE LECTURE DES AVIS DE LA COMMISSION.

Commission des Affaires Générales

Il s'agit de l'application des lois récentes concernant la fonction publique territoriale.

La Commission demande de rajouter neuf postes de Directeur Territorial de Classe Exceptionnelle qui sont des postes de promotion pour les Directeurs Territoriaux de Classe Normale.

Il est à noter que ces créations et transformations d'emplois ont pour dates d'effet :

- * le 1er janvier 1988, pour les emplois administratifs,
- * le 1er juin 1988, pour les emplois techniques.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le rapport, ainsi que les avis de la Commission,
sont adoptés à l'UNANIMITE.

Pour extrait certifié conforme,
Saint-Denis, le 24 JUIN 1988

LE SECRETAIRE GENERAL
Y. CROCHET

